

« Ouvrir le port de St-Elme pour l'été prochain »

Nouveau président du conseil portuaire de Saint-Elme, en remplacement de Gilles Vincent, Jo Minniti confirme l'urgence d'engager les travaux permettant de réduire le blocage du port

« Je suis en train de me plonger dans les dossiers. » Joint vendredi, Jo Minniti a accepté de faire le point sur le sujet prioritaire : le projet de « renaturation » du port du Saint-Elme. L'adjoint à la maire de La Seyne, délégué à la vie nautique et à la politique portuaire, explique également comment il va aborder la prochaine réunion du conseil portuaire, début novembre, qui va officialiser sa nomination à la présidence de cette instance.



Quel est votre regard sur l'aménagement attendu du port de Saint-Elme ?

Le problème est récurrent depuis trente ans mais, suite à des errements divers, il n'a jamais été réglé. Il est vrai qu'une erreur a été commise en fermant le port dans les années 70. Vrai aussi que les études de courantologie ont montré le lien entre le désensablement de la plage de Mar Vivo et l'ensablement de Saint-Elme. Il faut donc raviver le port, le « renaturer » comme on dit, car les études ont montré que cette solution allait réduire les cumuls de sable à Saint-Elme. Maintenant, l'avenir dira si c'est le remède à tous les maux. Toujours est-il qu'il faut le faire (dans un premier temps ouvrir sur 5 à 8 mètres) du côté de la base nautique, et se donner au moins une saison pour voir si cela fonctionne. Ensuite, seront prises les décisions d'aller plus loin ou pas.

Confirmez-vous que les

Jo Minniti souhaite la mise en œuvre, au plus vite, de la solution consistant à ouvrir le port de Saint-Elme, du côté de la base nautique, afin de recréer un courant permettant de chasser les posidonies et le sable qui encombrant chaque année le site. Il discutera des modalités de l'opération le 3 novembre prochain, lors de la réunion du conseil portuaire, qu'il présidera.

(Photos archives Var-matin)

travaux pourraient démarrer en novembre ?

Pour l'heure je n'ai pas de date, et celle que vous évoquez semble difficile à tenir. Car même pour une ouverture sommaire du port, il faut des mois de procédures avec l'administration et les autorités. Donc je me démène pour dire aux services qu'il faut attaquer les travaux au plus vite, au plus tard au printemps, afin d'être prêt pour l'été prochain. Il faut tout faire pour éviter à nouveau l'ensablement du port. C'est l'objectif, mais je ne veux pas faire de promesses que je ne pourrais pas tenir, sachant que les travaux dureront deux mois environ.

Il y a aussi une nécessité financière à réaliser l'opération...

Oui, car quand on investit dans un port, il faut garder à l'esprit que celui-ci doit

“ Réaliser l'opération et se donner au moins une saison pour juger des résultats ”

s'autofinancer. Aujourd'hui, la recette annuelle du port de Saint-Elme est d'à peine 200 000 euros. Or chaque année, en plus de l'entretien quotidien, la collectivité dépense beaucoup d'argent pour désensabler Saint-Elme et réensabler Mar Vivo. Cette année, cela a coûté près de 500 000 euros compte tenu du volume des posidonies (plus de 3 000 m³) qu'il a fallu évacuer. Sur dix ans, cette somme représente quasiment celle du coût de la réfection complète du port !

Si l'ouverture est réalisée pour l'été 2021, les activités de l'école de voile seront-elles impactées ?

Non. La partie où est installée l'école de voile restera en place. Ensuite, dans l'hypothèse où la renaturation fonctionne, il est prévu de réinstaller la base nautique sur le fond du bassin sud, au pied de la colline qui descend du fort de Saint-Elme, comme d'ailleurs les clubs et associations qui travaillent sur le site. Je sais que les clubs sont un peu inquiets de perdre en superficie, ce qui sera peut-être le cas un an ou deux, mais on trouvera une solution afin qu'ils ne soient pas pénalisés.

Comment allez-vous aborder la prochaine réunion du conseil portuaire ?

Elle est prévue le 3 novembre. Le sujet de la renaturation sera bien sûr abordé lors de cette réunion qui va officialiser ma nomination à la présidence. J'ai la ferme intention de ne pas tenir un discours politique, mais de réalité. Il s'agit d'expliquer les choses, et non de faire plaisir à tel ou tel. Il faut être efficace et tout le monde doit bien comprendre qu'on ne peut pas continuer à ensabler d'un côté et à désensabler de l'autre. Sans oublier le problème des posidonies pour lesquelles la réglementation prévoit de les étendre sur la plage, et non de les « clapper » en mer comme cela était prévu à titre dérogatoire.

Organiserez-vous une réunion publique pour les riverains de Mar Vivo, comme évoqué par votre prédécesseur ?

Je comprends parfaitement l'impatience des gens

qu'on a promenés depuis plus de vingt ans en leur disant « cela va se faire bientôt », alors qu'on en est toujours au même point. Moi, je ne suis pas celui qui sait ; je m'appuierai sur les services de TPM pour expliquer la situation. Mais je ne veux pas me précipiter. Les informations seront données quand elles seront complètes.

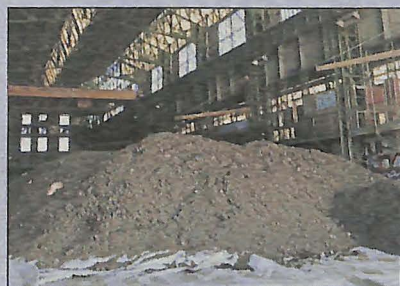
Quid du transfert, de la ville à TPM, de l'autorisation d'occupation (AOT) accordée par l'État sur la parcelle où est installée la base nautique ?

Il est vrai que, jusqu'ici, la ville n'a pas concrétisé ce transfert qui avait été annoncé. Cela va être fait. Mais quand bien même la procédure serait longue, cela n'empêchera pas de réaliser les travaux pour l'ouverture du port.

PROPOS RECUEILLIS
PAR M. G.
mguillon@nicematin.fr

Quid des posidonies stockées ?

Jo Minniti rappelle que les posidonies retirées en juin du port de Saint-Elme devaient initialement être « clappées » (rejetées en mer) au large. « Cela devait être fait durant l'été, mais la barge ne pouvait pas accéder au port pour les récupérer car il n'y avait pas assez de fond. En plus, l'engin aurait dû passer au milieu des activités nautiques. Il n'était pas responsable de le faire dans ces conditions, d'où la solution provisoire que nous avons proposée, à savoir les stocker (après un



Les 3 000 m³ de posidonies retirés cet été du port de Saint-Elme sont toujours stockés dans l'Atelier mécanique.

nettoyage sommaire) dans l'Atelier mécanique. » Que deviendront-elles ? « Il n'y a pas de solution idéale. Soit elles sont « clappées » au large, et alors elles flottent et dérivent au gré des vents et des courants, pouvant se retrouver sur la plage de l'Almanarre à Hyères, à Porquerolles ou... à Mar Vivo. Soit, comme font beaucoup de communes – et comme c'est préconisé par l'Etat –, elles sont utilisées pour faire un mille-feuille (un mélange par couches avec du sable) pour stabiliser la plage. »

Solutions pour Mar Vivo

A la recherche de solutions alternatives pour éviter l'érosion de la plage de Mar Vivo, Jo Minniti indique qu'il va se rendre prochainement à Cannes « où la plage de la Croisette se désensablait. Face à ce phénomène, décision a été prise de mettre en place une installation à 50 mètres du bord, en l'occurrence de gros tubes synthétiques immergés sur le fond de sable, pour jouer le rôle

d'une « barrière de corail » sur laquelle la mer vient frapper sans dégrader la plage ». Cela étant, poursuit l'élus seynois, « il ne faut pas oublier que nous avons, sur notre territoire, des entreprises en pointe sur ces sujets (notamment le bassin First de la société Océanide) et qu'il n'y a pas forcément besoin d'aller chercher ailleurs ce que l'on peut avoir sous la main ».